

La Ciotat, le 01/08/2024

Politique Handicap de Les Clés de la Compétence

Au sein de notre centre de formation, nous sommes engagés à promouvoir l'égalité des chances et l'inclusion pour toutes les personnes, quelles que soient leurs situations. Notre politique sur le handicap s'inscrit dans une démarche globale visant à garantir l'accès à la formation pour tous, conformément à la réglementation en vigueur et aux exigences de la certification Qualiopi.

1. Objectifs de notre politique handicap

- Faciliter l'accès à nos formations pour les personnes en situation de handicap.
- Identifier et lever les obstacles rencontrés par les apprenants en situation de handicap.
- Assurer un accompagnement individualisé et adapté.
- Former et sensibiliser l'ensemble de nos collaborateurs à la prise en charge du handicap.

2. Engagements clés

1. Accessibilité des locaux :

Nos infrastructures respectent les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Nous nous engageons à effectuer les aménagements nécessaires pour accueillir tout type de handicap

2. Adaptation des formations :

- Supports pédagogiques adaptés (documents en braille, formats numériques lisibles, supports audio).
- Modalités d'évaluation adaptées (temps supplémentaires, environnement spécifique).
- Intervention de formateurs ou d'accompagnants spécialisés si nécessaire.

3. Accompagnement personnalisé :

- Mise en place d'un entretien préalable avec le référent handicap pour identifier les besoins spécifiques.
- Plan d'accompagnement individualisé.

4. Sensibilisation et formation du personnel :

Nos équipes sont formées aux spécificités liées aux différents types de handicaps pour assurer un accueil et un suivi adaptés.

5. Partenariats :

Collaboration avec des organismes spécialisés tels que l'Agefiph, les MDPH et Cap Emploi pour garantir des conseils et un soutien adaptés.

3. Organisation interne

- **Référent handicap : Thierry DUTRON**

Ce collaborateur est chargé de coordonner toutes les actions relatives à la prise en charge des apprenants en situation de handicap.

- **Procédure d'accueil :**

Lors de l'inscription, un questionnaire est proposé pour identifier les besoins éventuels. Une analyse approfondie est menée pour adapter notre prestation.

4. Communication

Notre engagement pour l'accueil des personnes en situation de handicap est clairement affiché sur nos supports de communication : site internet, brochures et documents contractuels.

5. Évaluation et amélioration continue

Nous évaluons régulièrement l'efficacité de nos dispositifs à travers des retours d'expérience, des enquêtes de satisfaction et des audits internes. Les axes d'amélioration identifiés sont intégrés dans notre démarche Qualité.

Conclusion

Notre centre de formation considère la diversité et l'inclusion comme des atouts majeurs. En développant une politique handicap forte, nous affirmons notre volonté de rendre nos formations accessibles à tous et de favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Louis Sassatelli
President